

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 10 décembre 2021

Convocation du : 3 décembre 2021

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le dix décembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, Mme LEROUX  
Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. LANDLER,  
M. PLOUY, Mme HALOS

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : M. DERONNE et M. QUESTE,  
M. BLACTOT et Mme MARZAK-AFFAOUI, M. AIT EL HAJ et Mme PRINGUEZ,  
Mme LERNER-BERTRAND et Mme TANGHE, M. PICKEU et M. VANNESTE,  
M. CATTOIRE et Mme CASIER, M. DEBUISSON et M. BRUNET, M. BAILLEUL et  
Mme NAEYE, Mme DELANNOY-CUISINIER et Mme DELESTREZ, M. DERUYTER  
et Mme BAURANCE, M. VANGAEVEREN et M. BAILLON, M. TISON ont délégué  
respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, Mme COBBAERT,  
Mme DE PARIS, Mme DUBREU, M. MARIE, Mme GUSTIN, M. MERTEN,  
M. MONPAYS, Mme LEROUX, M. PLOUY, M. LANDLER, Mme HALOS  
conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme DUBREU

DE21.124

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POLITIQUES EDUCA-**  
**TIVES, ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES,**  
**JEUNESSE, SANTE, HANDICAP**  
**MODIFICATION**

*Autorisation - Approbation*

☪

Par délibération n° DE20.045 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibérations n° DE20.047 du 13 juillet 2020 et n° DE20.119 du 15 octobre 2020, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Catherine HALOS ont été désignés membres de la Commission Politiques Educatives, Accompagnement des Familles, Jeunesse, Santé, Handicap.

Suite à la démission de Monsieur Dominique BIANCHI de ses fonctions au sein du Conseil Municipal, les élus du Groupe Armentières en Tête ! souhaite modifier les désignations au sein de leur groupe. Il y a donc lieu de revoir la composition de la Commission Politiques Educatives, Accompagnement des Familles, Jeunesse, Santé, Handicap.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

**Candidatures :**

**Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain :** Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK- AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ

**Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens :** Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN

**Liste Armentières en Tête ! :** Benjamin TISON-BEERNAERT

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215900176-20211210-DE21124-DE

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Politiques Educatives, Accompagnement des Familles, Jeunesse, Santé, Handicap : Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK- AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille